



Transport des matières dangereuses

Durée (6 h)

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

En vertu du Règlement sur le transport des matières dangereuses, « il est obligatoire de posséder une formation appropriée et être titulaire d'un certificat de formation » (art. 6.1 et 6.2).

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- ✓ Connaître la réglementation applicable.
- ✓ Définir les responsabilités des différents intervenants.
- ✓ Comprendre la classification et l'identification des matières dangereuses.
- ✓ Préparer les documents de transport.
- ✓ Établir un plan d'intervention d'urgence et savoir réagir en cas de déversement de produits.
- ✓ Respecter certaines règles particulières de circulation.
- ✓ Connaître les exemptions autorisées

ACTIVITÉS

- ✓ Formation théorique
- ✓ Exercice pratique
- ✓ Examen écrit

CONTENU

- ✓ Les risques
- ✓ La réglementation
- ✓ La classification
- ✓ Les contenants
- ✓ La documentation
- ✓ Les indications de danger
- ✓ Le plan d'intervention d'urgence
- ✓ Les rapports de déversement
- ✓ Les règles particulières de circulation
- ✓ Les exemptions
- ✓ Transport avec les États-Unis

RÈGLEMENTATION

- ✓ Loi sur la santé et la sécurité du travail
- ✓ Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses
- ✓ Règlement sur le transport des matières dangereuses.